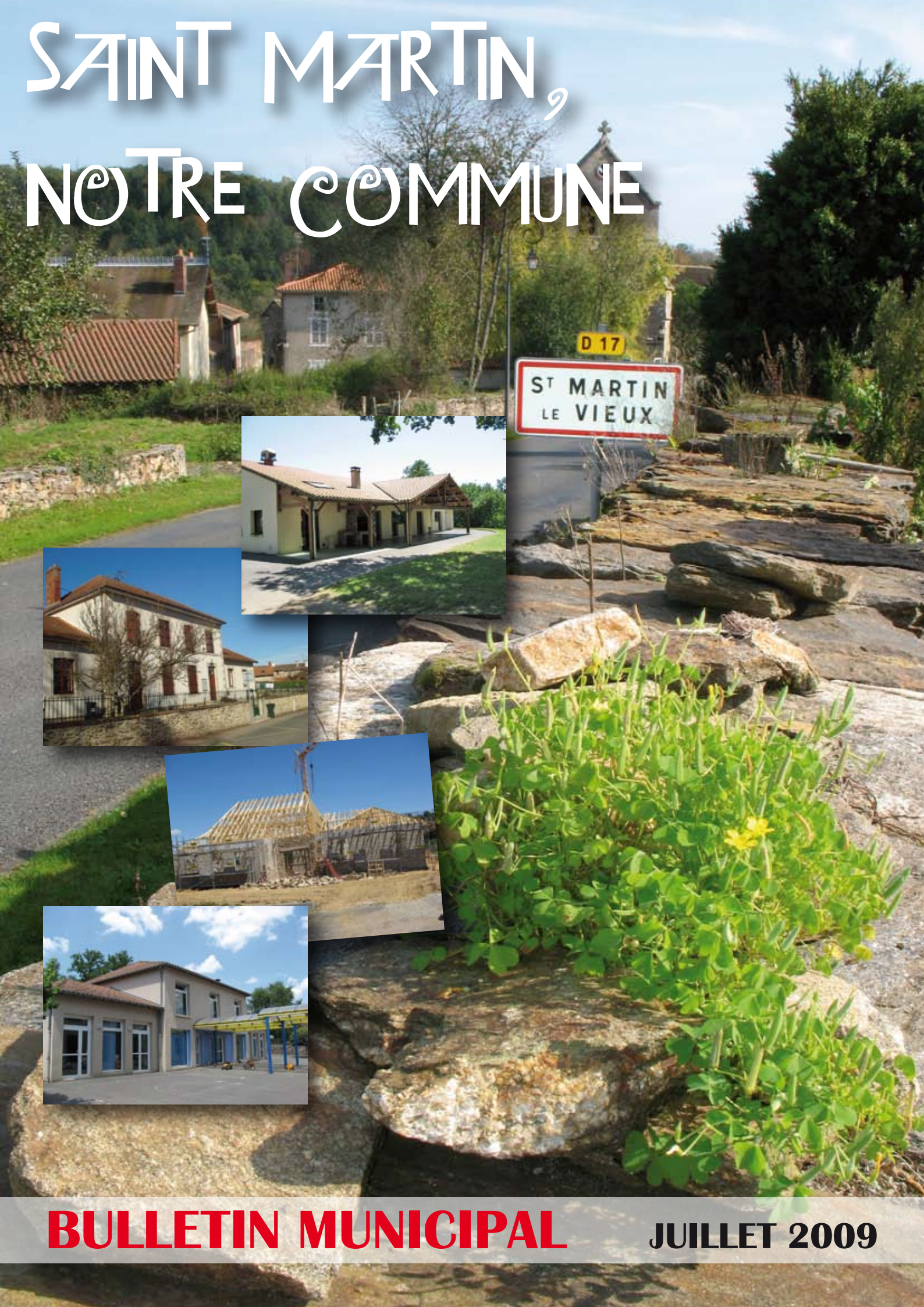


SAINT MARTIN, NOTRE COMMUNE



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2009

SOMMAIRE

I - Budget 2009	P. 1
II - Réalisations et Projets en cours	P. 2
III - Informations diverses	P. 3
IV - Vie de l'Ecole	P. 4
V - Espace des Associations	P. 5
VI - Communauté de Communes	P. 6
VII - Etat Civil 2008	P. 8
VIII - Tarifs Communaux 2009	P. 8
IX - Chronique	P. 8

Contacts :

Tél. : **05.55.39.10.85**

Fax : 05.55.36.00.39

E-mail : mairie.smlv@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	Fermé
Jeudi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé au public
Samedi	9h00-12h00	Fermé

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous tous les jours.

Crédit photos & rédactionnel :
Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Conception - Publicité :

BUREAU DE DESSIN D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX

Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

E-mail : valle.d.pro@wanadoo.fr



EDITO

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Beaucoup d'entre vous souhaitent un bulletin municipal semblable à ceux des communes voisines, nous avons donc sollicité Monsieur VALLÉ, dessinateur-graphiste habitant Le Pâtural, pour réaliser ce numéro. Financé par la publicité des annonceurs, que nous remercions chaleureusement, il est entièrement gratuit. Vous y trouverez des informations utiles et également les manifestations passées et à venir.

En ce qui concerne les travaux et les réalisations en cours, la nouvelle mairie sera couverte fin juillet et nous espérons pouvoir l'inaugurer en début d'année prochaine. Nous avons également prévu au budget, des travaux dont l'achèvement est prévu pour 2010 : réalisation de la place publique devant la nouvelle mairie, raccordement du village de l'Echirpeau à la station d'épuration du Poueix, poursuite de la réfection des routes communales, réalisation d'un columbarium au cimetière (à côté du jardin du souvenir), achat de panneaux de signalisation notamment pour mieux indiquer certains villages, renouvellement de matériel et de mobilier pour les bâtiments municipaux...

La commune, à elle seule, n'aurait pas pu financer tous ces investissements sans les subventions allouées par le Conseil général, le Conseil régional et l'Etat et surtout sans le concours de mon prédécesseur, le Sénateur Jean Pierre Demerliat. En effet, celui-ci, en tant que membre de la Commission des Finances du Sénat, obtient des subventions exceptionnelles du Ministère de l'Intérieur. Sans ces fonds supplémentaires, notre commune ne se serait pas autant embellie et modernisée. Le total de ces subventions, sur une période de 10 ans, s'est élevé à 1 918 236 euros (12 592 603 francs), soit, à peu de choses près, le montant du produit des impôts locaux pour la même période. Bien qu'ayant quitté son poste de maire, Jean-Pierre Demerliat continue à nous faire bénéficier de ces aides.

Enfin, j'ai le plaisir de vous informer que la communauté de communes du Val de Vienne a décidé d'installer une nouvelle déchèterie sur le canton d'Aixe. Après avoir étudié les propositions faites par les communes, le lieu d'implantation retenu est situé sur la commune de St Martin (zone d'activités de Bel Air). Ce choix s'explique avant tout par la volonté des élus de desservir le plus grand nombre de communes (St Martin, bien sûr mais aussi Beynac, Burgnac, Séreilhac et une partie d'Aixe et de St Priest). Cette déchèterie sera protégée des regards par un aménagement paysager et devrait être opérationnelle à la fin de l'année.

Bien à vous.

Sylvie ACHARD



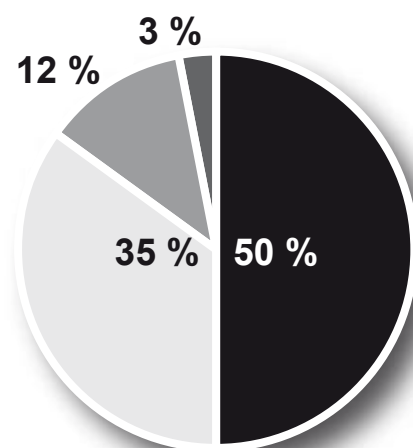
Actes de vandalisme : Les toilettes publiques, l'abri-bus du bourg ainsi que la porte de l'Eglise ont été tagués. Nous ne pouvons que regretter que de tels agissements arrivent dans notre commune.

I – BUDGET 2009

Nos dépenses de fonctionnement : 643 568,00 €

A quoi servent-elles ?

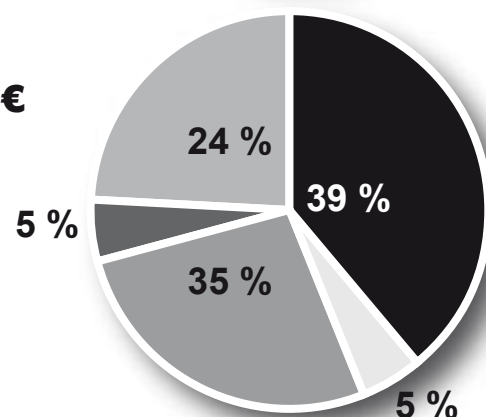
- frais de personnel : 50 %
- charges à caractère général (EDF, chauffage, carburants, alimentation cantine, assurances...) : 35 %
- autres charges de gestion (subventions aux associations, indemnités) : 12 %
- charges financières (intérêts des emprunts) : 3 %



Nos recettes de fonctionnement : 643568,00 €

D'où viennent nos ressources ?

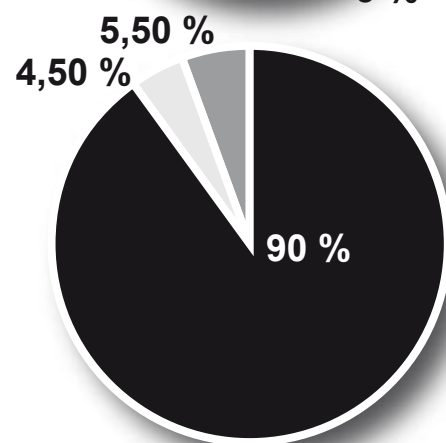
- impôts locaux et taxe : 39 %
- produits communaux (participations des familles aux dépenses du restaurant, du transport et de la garderie scolaire) : 5 %
- dotations de l'état : 27 %
- loyers des immeubles : 5 %
- excédent de l'année 2008 : 24 %



Nos dépenses d'investissement : 894 064,00 €

A quoi servent-elles ?

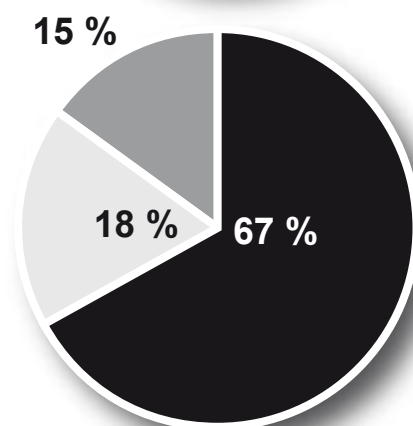
- à faire des travaux (mairie, voirie) : 90 %
- à rembourser l'emprunt : 4,50 %
- résultat reporté N-1 : 5,50 %



Nos recettes d'investissement : 894 064,00 €

D'où viennent nos ressources ?

- subventions (Etat, Région Département, Europe) : 67 %
- emprunts : 18 %
- dotations diverses : 15 %



Notre taux d'endettement reste très inférieur aux taux moyens du département et de ceux des communes de taille similaire.

II – REALISATIONS ET PROJETS EN COURS

Eglise :

En 2008, les travaux de l'Eglise ont été achevés, la sacristie rénovée et la cloche sonne de nouveau.



Mairie :

Les travaux ont débuté en mars dernier, les ouvriers sont dans les temps pour l'instant. La construction de notre mairie intègre « les bonnes pratiques » du développement durable : économies d'énergie (isolation du bâtiment, aérothermie, menuiseries haute performance...), maîtrise de la consommation d'eau, le tout dans une démarche haute qualité environnementale et sociale. Concernant le volet social, la commune a intégré des clauses favorisant le public en insertion pour attribuer les différents marchés en référence à l'Agenda 21 du Conseil Général. Des personnes en insertion participeront à la construction de la mairie au moins pendant 250 heures de travail, réparties entre tous les corps de métiers. Nous sommes la première commune rurale du département à adopter cette clause d'insertion.



Création de 5 points de regroupement pour les conteneurs à ordures

Selon un arrêté de la CRAMCO qui interdit de reculer aux véhicules réalisant la collecte des ordures ménagères, nous avons aménagé 5 plateformes destinées à recevoir les conteneurs à ordures afin de nous mettre en conformité avec la loi dans les villages du Poueix, du Breuil, de l'Echirpeau, de Bord et de Sargnat.

III – INFORMATIONS DIVERSES

Mise en ligne d'une plateforme de covoiturage sur le site internet du Conseil Général :

Ce service vous offre la possibilité de trouver facilement des personnes effectuant les mêmes trajets et ainsi de « rouler économique » en partageant les frais mais aussi de participer à la réduction du trafic automobile et aux rejets de CO2 dans l'atmosphère. Tous les renseignements sont sur le site : www.covoiturage87.com ou sur le site du Conseil Général : www.cg87.fr

Opération Tranquillité Vacances :

Pendant votre absence, si vous souhaitez que la Gendarmerie effectue une surveillance particulière de votre résidence, des fiches d'inscription sont à votre disposition à la mairie.

Vœux du maire du 24 janvier :

Le 24 janvier dernier, Madame le Maire, Sylvie Achard entourée du conseil et des employés communaux a accueilli une grande partie des habitants de Saint Martin Le Vieux. Comme les années précédentes, cette cérémonie a rencontré un vif succès. On notait la présence du Sénateur Demerliat, du Conseiller Général et de nombreux élus du canton.



Repas des retraités du 21 mars :

Traditionnellement étaient invitées les personnes qui avaient 60 ans dans l'année, mais compte tenu du nombre important d'inscrits, le Conseil Municipal a décidé, pour des raisons matérielles (manque de places...), **de relever progressivement l'âge requis pour participer à cette manifestation à 65 ans.**

Donc, cette année ont été invitées les personnes qui auront 61 ans et plus en 2009, l'année prochaine celles qui auront 62 ans et plus en 2010... Ainsi, à partir de 2013 seront invitées uniquement les personnes âgées de 65 ans et plus.



Le Conseil Municipal a également offert un colis gourmand aux retraités de plus de 80 ans qui ne viennent pas au repas.

Nous remercions les cuisiniers de Saint Martin Le Vieux et de Bosmie-L'Aiguille pour le somptueux repas qu'ils ont confectionné.

Appel au civisme

Afin d'éviter une réglementation trop restrictive, soyez courtois avec vos voisins : évitez de tondre à des heures trop matinales ou trop tardives de la journée, ainsi qu'aux heures des repas. Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler vos déchets verts : vous pouvez les transporter à Verneuil ou à Bosmie.

IV - VIE DE L'ÉCOLE



Carnaval :

Le vendredi 20 mars 2009, tous les enfants de l'école de Saint Martin ont décoré les rues du bourg pour carnaval ; petits et grands ont défilé dans la joie accompagnés de leurs parents venus nombreux. Chaque enfant portait son masque préalablement fabriqué en classe sur le thème du carnaval de Venise. Les élèves de maternelle ont travaillé à partir d'un masque blanc en forme de visage qu'ils ont décoré avec de la peinture métallisée et des cotons tiges. Chaque enfant devait peindre un motif différent et réaliser ainsi une pièce unique ! Les plus grands du CP au CM2 ont entièrement fabriqué leurs loups de Venise assortis aux masques des plus petits ! Difficile alors de reconnaître son enfant. C'était un défilé harmonieux, chaleureux et convivial à renouveler en 2010 sur un nouveau thème !



Le jeu de l'Oie :

Les enfants du cycle 2 et 3 ont réalisé des dessins sur le thème du jeu de l'oie. Tous les dessins ainsi mis bout à bout ont formé un grand jeu de l'oie qui a été installé sur le mur de la cantine. Cette idée vient du cuisinier, Laurent, qui les a invités à jouer ensemble après le repas du midi. A l'aide de dés, chaque participant avançait à l'aide d'une petite oie en papier marquée de son prénom, en faisant très attention à ne pas tomber sur la case prison, celle du puits et bien d'autres pièges que comporte ce jeu ! De plus, selon les cases, les enfants avaient des gages ! Comme par exemple chanter ou danser devant leurs petits camarades ! Que de grands moments de rire garanti !! 5 gagnants ont reçu chacun un gros œuf de Pâques, et les autres participants ont eu un lapin au chocolat ! Le tout offert par l'Amicale laïque de l'école !!!

Fête de l'École du 27 juin :

Comme à l'accoutumée, pour clôturer une année scolaire bien remplie, le 27 juin s'est déroulée la fête de l'école à la Maison des Associations. Sous un soleil radieux, petits et grands ont offert un chaleureux spectacle, préparé par les enseignantes aidées de Gaétanne, Martine et de l'ensemble de l'Amicale laïque, pour le plus grand bonheur de leurs parents. Au programme : chants et danses !

Un fruit à la récré :



A la rentrée scolaire 2009-2010, la mairie distribuera 2 fois par semaine au moment des récréations, un fruit ou un jus de fruit ou une compote dans le cadre d'une action nationale subventionnée par l'Europe pour combattre les inégalités alimentaires, lutter contre l'obésité infantile et éduquer parents et enfants à de bonnes pratiques alimentaires.

V – L'ESPACE DES ASSOCIATIONS



Les chemins de Saint Martin (anciennement « QVDH ») :

Un nouveau bureau a été élu :

Président : Félix Zarb (05.55.36.01.14)

Trésorier : Jean-Pierre Quintard (05.55.39.16.78)

Secrétaire : Daniel Filleul

L'association « Les chemins de Saint Martin » a fixé en assemblée générale les objectifs suivants pour l'année 2009 :

- Ouvrir un nouveau circuit : La boucle de Saint Martin dont le départ se trouve en face de l'école.
- Organiser une sortie pédestre en relation avec d'autres associations.

Le Chemin des Deux Passerelles (départ de la Maison des Associations) est d'ores et déjà ouvert et entièrement balisé.

Venez nous rejoindre si nos actions vous intéressent.

Le samedi 18 avril a eu lieu une matinée de nettoyage du second circuit.

Le bureau remercie l'ensemble des riverains qui nettoient bénévolement des portions de chemins.

A l'occasion **des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre prochains**, des randonnées pédestres guidées seront organisées sur les deux jours le long du Chemin des deux passerelles (renseignements à la mairie).

Club de l'amitié :

Le dimanche 22 février a eu lieu un thé dansant.

Participation à la confection des fleurs pour les Ostensions (décor du Crédit Mutuel).

Concours de pétanque : le samedi 26 septembre à la Maison des Associations.

Repas amical : le samedi 7 novembre : 12€ pour les adhérents, 15€ pour les non-adhérents.

Foyer des jeunes de Saint Martin Le Vieux :

Succès du tournoi de football du 14 juin

Pour la deuxième année consécutive, le Foyer des Jeunes a organisé un tournoi de football pour les jeunes et moins jeunes de la commune. Les enfants qui attendaient ce jour avec impatience depuis plusieurs semaines, étaient encore plus nombreux que l'an passé et les équipes, dont une de filles et une autre composée d'une partie du conseil municipal, se sont affrontées avec plaisir et fair-play tout au long de l'après-midi, encouragées par les nombreux spectateurs. Cette manifestation sera bien sûr organisée à nouveau l'année prochaine.

Concours de belote : le samedi 12 décembre.

ACCA :

Le traditionnel repas de la chasse s'est déroulé le dimanche 5 juillet.

Amicale laïque de l'Ecole :

Le voyage de fin d'année s'est déroulé le 6 juin en Périgord Noir avec au programme visite du village du Bournat et de l'aquarium du Bugue puis l'après-midi, promenade en gabarre à La Roque Gageac.

- **Fête de la musique** : le samedi 21 juin

- **Fête de l'école** : le samedi 27 juin

L'amicale laïque a pour but de récolter de l'argent pour l'école de Saint Martin Le Vieux, afin de permettre aux enfants de faire des sorties, acheter les cadeaux de Noël, des jouets... Le 5 avril dernier, le vide-grenier a rencontré un très vif succès.

L'ensemble des associations de la commune a organisé le 17 Avril le premier concert de jazz et gospel dans l'église rénovée. Ce concert de grande qualité a été très apprécié par le public venu nombreux.

Visite du Sénat :

le mardi 20 octobre.

Prix (repas de midi + déplacement en car) :

- 60 € pour les adhérents du Club de l'Amitié.

- 66 € pour les non-adhérents.

Inscriptions auprès de Thomas Bordas (06.10.30.62.33) ou à la mairie.



VI - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE VIENNE



PLU COMMUNAUTAIRE :

La révision du Plan Local d'Urbanisme qui a été confié au cabinet « Atelier 4 » est toujours en cours, des visites ont eu lieu sur le terrain avec les élus. Vous serez informés par voie de presse, bulletins municipaux ou le site internet de la Communauté de Communes de la date de l'enquête publique qui se déroulera début d'année 2010.

ANIMATION POUR LA JEUNESSE, RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM), CRECHES ET CENTRE DE LOISIRS :

• **Enfants de moins de 6 ans :** il existe 3 multi-accueils (crèches) à Aix sur Vienne, Bosmie l'Aiguille et Verneuil sur Vienne.

Les RAM vous renseignent sur toutes les formalités liées à l'emploi des assistantes maternelles.

• **Enfants de 3 à 12 ans :** Les accueils de loisirs communautaires d'Aix sur Vienne (05.55.70.50.99) et de Séréilhac (05.55.36.03.48) accueillent vos enfants à la journée, à la demi-journée, les mercredis, les petites et grandes vacances. Des activités et animations très variées y sont pratiquées et encadrées par des animateurs diplômés.

• **Jeunes de 12-17 ans :** Pour les animations de l'été qui ne sont pas totalement fixées et autres renseignements, n'hésitez pas à contacter Gwenal PENSEC individuellement ou en groupe au 06.88.31.55.76.

AARCA :

L'AARCA (Association d'Aide aux Retraités du Canton d'Aix sur Vienne) vous propose à partir du mois de septembre 2009 de venir découvrir un nouvel outil informatique très simplifié. Il s'agit en effet, d'un ordinateur à écran tactile qui ne nécessite donc pas l'utilisation de la souris. Cet ordinateur permet d'accéder immédiatement aux fonctions fondamentales sous la forme de fichiers : réception et envoi de courrier électronique, gestion de photos, de dessins, jeux de mémoire, accès à internet, envoi de vidéos et en cas de soucis, l'ordinateur peut lire les courriers électroniques !



La découverte de cet outil peut se réaliser dans les locaux de l'association, au domicile ou encore en mairie. L'objectif est donc de permettre aux personnes de plus de 60 ans de se familiariser avec cet outil et pourquoi pas de communiquer avec leur entourage puisqu'il possède une mini caméra. Cette action est réalisée en partenariat avec le Lion's Club d'Aix sur Vienne, la téléassistance Présence Verte ainsi que les Petits Frères des Pauvres.

N'hésitez donc pas, pour obtenir plus de renseignements, à prendre contact avec les Référentes en gérontologie, Aurélie DELHOUME et Aurélie COURIVAUD (05.55.70.36.92) .

Mademoiselle Aurélie COURIVAUD est présente à la mairie le troisième mardi de chaque mois de 15h15 à 16h15.

OFFICE DE TOURISME DU VAL DE VIENNE :

Un nouveau bureau a été élu le vendredi 3 avril 2009 :

Présidente : Isabelle Nauleau

Vice-Président : Gérard Kauwache

Trésorier : Jihad Manssour / **Trésorier-Adjoint :** Pierre Le Coz

Secrétaire : Thomas Bordas / **Secrétaire-Adjoint :** Christiane Charbonnier

Encombrants ménagers :

La prochaine collecte aura lieu le mardi 1er septembre 2009.
N'oubliez pas de vous inscrire en mairie avant le **lundi 30 août**,
12h00 au **05 55 39 10 85**.



Déchèteries en Val de Vienne :

La déchèterie de Bosmie a ouvert ses portes le 17 mars 2008. C'est la deuxième déchèterie présente dans la communauté de communes du Val de Vienne avec celle de Verneuil sur Vienne. Elles ont pour rôle de permettre aux habitants du val de vienne d'évacuer certains déchets tels que ferraille, cartons, piles et surtout équipements électriques (si vous ne les avez pas remis contre votre nouvel achat...).

Conditions d'accès : les usagers (habitants la Communauté de Communes) doivent présenter lors de leur 1^{ère} visite, un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité.

Nature des déchets acceptés :

Ferraille, cartons ondulés, verre, huiles mécaniques minérales usagées, encombrants ménagers (matelas, sommiers, meubles, tuyaux, plâtre, laine de verre), déchets ménagers spéciaux (liquides inflammables, produits phytosanitaires, néons), piles, batteries, déchets verts, gravats (brique, pierre, tuiles, terres cuites), déchets d'équipements électriques et électroniques.

Déchets non acceptés :

Ordures ménagères, déchets médicaux, déchets agricoles et industriels, épaves de voitures ou camion, déchets amiantés, produits explosifs, radioactifs, pneumatiques.

Horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales du Val de Vienne

Bosmie l'Aiguille

	Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre		Horaires d'hiver du 2 novembre au 30 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
LUNDI	09h00-12h00	13h30-18h30	09h00-12h00	14h00-18h00
MARDI		14h00-18h30		14h00-18h00
MERCREDI	10h00-12h00	13h30-18h30		13h30-18h00
JEUDI		14h00-18h30		14h00-18h00
VENDREDI	09h00-12h00	13h30-18h30	10h00-12h00	13h30-18h00
SAMEDI	09h00-12h00	13h30-18h30	09h00-12h00	13h30-18h00

Verneuil-sur-Vienne

	Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre		Horaires d'hiver du 2 novembre au 30 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
LUNDI	09h00-12h00	13h30-18h30	09h00-12h00	14h00-18h00
MARDI		14h00-18h30		14h00-18h00
MERCREDI	10h00-12h00	13h30-18h30	10h00-12h00	13h30-18h00
JEUDI		14h00-18h30		14h00-18h00
VENDREDI	09h00-12h00	13h30-18h30	10h00-12h00	13h30-18h00
SAMEDI	09h00-12h00	13h30-18h30	09h00-12h00	13h30-18h00

VII – ETAT CIVIL 2008

Naissances :

Le 3 juin Gauthier Benjamin GOEPFERT
Le 9 juin Louis Manuel DA SILVA
Le 10 juin Axelle BLOT
Le 20 juin Eloïse Laëticia MAGLIULO
Le 22 juillet Morgane Gao Jon LO
Le 29 août Zoé Lili GLASSIER
Le 31 août Layana ROUCOU
Le 26 septembre Nawel Stéphanie OUVARD
Le 26 septembre Audélie Mireille OUVARD
Le 14 octobre Jeanne Marie MORANGE
Le 19 octobre Flavien Charles PARCQ
Le 2 novembre Naël CAILLEZ
Le 20 novembre Merlin Octave Zéphir PATUREAU MIRAND
Le 30 novembre Nolan Swann Yaël MAZEAUD



Mariages :

Le 31 mai Aurélie GUÉBEL et Jean-François FUSEAU
Le 11 octobre Nathalie ROQUE et Hervé MAZEAUD
Le 29 décembre Agathe Suzanne Odile Marie DEMARTIAL et Christian Gustav Erich KIEL

VIII – TARIFS COMMUNAUX 2009

Assainissement :

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement pour une nouvelle construction : **1950,00 €**
Tabouret d'assainissement : **810,00 €**

Cimetière :

Prix du m² de terrain : **97,50 €**
L'utilisation du caveau communal sera gratuite pendant les six premiers mois puis le prix sera de **155,00 €** par mois entamé.

Location salles des fêtes :

Habitants de la commune : **160,00 €**
Habitants de la communauté de communes : **215,00 €**
Extérieurs : **337,00 €**
Electricité : **0,18 €** par unité consommée
Couvert : **0,65 €** par personne

Ecole :

Cantine : **1,95 €** pour repas enfant
4,80 € pour repas adulte

Garderie : **1,10 €** par garde

Transport scolaire : **20,80 € par trimestre** pour le premier enfant, **½ tarif (10,40 €)** pour le 2^{ème} et le 3^{ème} enfant, **gratuité** pour les bénéficiaires du **RMI**, enfants du collège : **10,65 €** par trimestre.

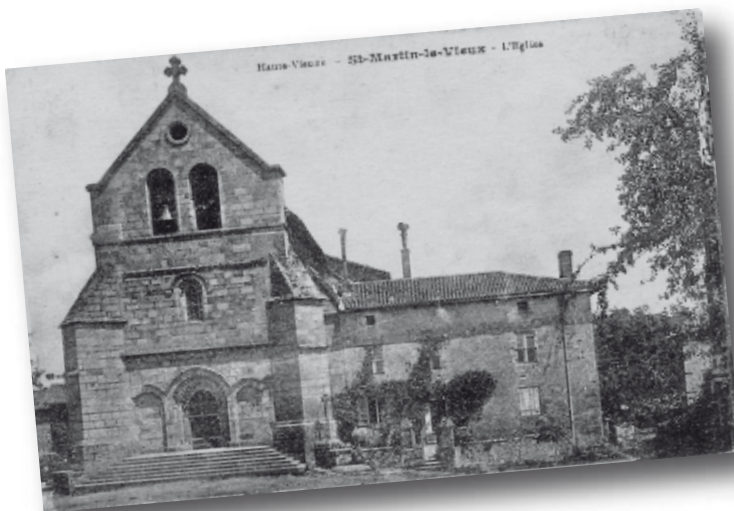
IX - CHRONIQUE

L'église de Saint Martin :

L'église primitive date de la fin du 12^{ème} siècle, elle fut rebâtie en 1492-1495, réparée au 19^{ème} siècle et d'importants travaux de rénovation extérieure mais aussi intérieure viennent de lui donner une nouvelle jeunesse et un aspect qui fait l'admiration des habitants et des nombreux touristes de passage !

Sa cloche fut baptisée en 1835 et on peut lire dessus cette inscription en spirale :

*MR Jⁿ François Valrivière curé docteur Marraïne Jeanne
Françoise du Cheyrou de Bonnefont épouse de MR Roulac du
Vic CH^r de Saint Louis Léonard Desbordes maire de Saint
Martin le Vieux 1835 Prosper de Tournafort Lemovicencis
Episcopus Christ*



*Fleurs
du Moulin de Tarn*
Sylvie PITAULT
Fleuriste - Espace Jardin - Boutique Déco

2, rue du Moulin du Tarn
87700 AIXE-SUR-VIENNE
☎ 05 55 70 22 61

INTERFLORA




CMC TP
Travaux Publics & Particuliers
05 55 48 12 82
www.cmctp.fr

- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Fax 05 55 48 12 81 - Mail : cmctp@wanadoo.fr

 **INTERMARCHÉ**
Les Mousquetaires

 **Station Service 24h/24 - Gaz
Lavage Auto**

Horaires : Lundi au Jeudi 8h30-12h30/15h00-19h30
Vendredi & Samedi 8h30-19h30
Dimanche 9h00-11h45

Rue Jeanne Pichenaud - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 70 37 60 - Fax : 05 55 70 13 54

**CHAUSSÉ
PASSION**

*Chaussures Femmes - Hommes - Enfants
Sacs à main - Parapluies*

Nicole Servaud
9, rue Victor Hugo
AIXE SUR VIENNE
05 55 70 93 99



COUVERTURE TOUS MATÉRIAUX
ZINGUERIE TOUT GENRE
CHARPENTE BOIS
MENUISERIE
ISOLATION



SERVICE APRÈS-VENTE

BEGON et BARRIÈRE

CAUX - 87380 MAGNAC-BOURG - **TÉL. 05 55 00 84 86**
CHÂTEAU-CHERVIX - **TÉL. 05 55 00 87 17**

CHAUFFAGE
RAMONAGE
PLOMBERIE
SANITAIRE

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
EN ALLIAGES LÉGERS**

 Fabrication et pose
de Menuiseries
PVC-Alu, Vérandas,
Toutes fermetures



Route de Cognac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 70 24 80 - Fax : 05 55 70 14 66

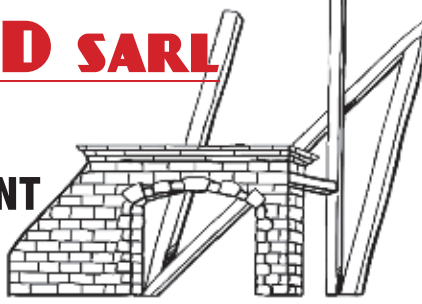
PARAUD ANDRÉ
Vins - Bières

"Les Chabannes"
87230 FLAVIGNAC
☎ 05 55 36 02 10




NADAUD SARL

**MAÇONNERIE
TERRASSEMENT
T.P.**



Tél. 05 55 00 60 42 - Fax 05 55 00 65 50
Route de la Gare - 87260 ST HILAIRE BONNEVAL

Jean-Michel GOUJAUD

**PEINTURE
PAPIER PEINT
PARQUET FLOTTANT
RENOVATION D'INTERIEUR**

06 74 92 57 88
Adresse : 87700 St Martin le Vieux
Email : jm.goujaud@hotmail.fr



Les hauffages Clément
Un monde de services pour votre maison

VENTE INSTALLATION
PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE SOLAIRE
GÉOTHERMIE BOIS FUEL GAZ
VENTE BOIS - Bûches - GRANULES
DÉPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE
RÉSEROIR RÉGÉNÉRATEUR D'EAUX PLUVIALES

LE BOURG - 87700 ST MARTIN LE VIEUX clement.laurent3@wanadoo.fr
05 55 36 05 77 - 05 55 56 75 17 - 06 07 83 98 22

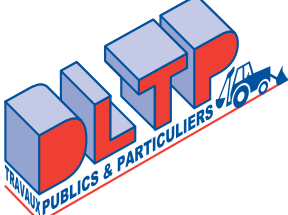


DLTP
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- BRANCHEMENT INDIVIDUEL
- LOCATION DE MATERIEL AVEC CHAUFFEUR

Jean-François DESAGE 06 07 72 62 80
Charles-Henri LESTRADE 06 74 59 49 67

Z.A. de Bel Air - 87700 ST MARTIN-LE-VIEUX - Tél. : **05 55 36 97 53**
E-mail : dltp@wanadoo.fr
DLTP S.A.R.L. au capital de 15000 € - R.C.S. LIMOGES 482 557 964 R.M. 87



CHARBONNIER Jean Philippe

Z.A. BEL AIR
87700 ST MARTIN LE VIEUX
MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
E-mail : garagecharbonnier@wanadoo.fr

Tél. 05 55 36 02 79
Fax 05 55 36 98 28



Paulo TAXI

- :: 5 véhicules à votre service;
- :: Transports Toutes Distances;
- :: Transports Privés;
- :: Transports de Colis;
- :: Conventionné Par Caisses Maladies;
- :: Hospitalisation, Consultation, etc;
- :: Véhicules 7 Places;
- :: Véhicules Adapté aux Handicapés.

La Garenne - 87800 MEILHAC
Port: **06 87 35 10 80**

 7/7 24/24



BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Julien Deluret

10 RUE VICTOR HUGO
87700 Aixe-sur-Vienne
05.55.70.15.34
deluretjulien@hotmail.com



Liò Pizz

**PIZZAS
REPAS EVENEMENTIEL
PAELLA
DESSERTS
BOISSONS**

Pizzas à emporter
Tous les soirs et le dimanche midi

Commandes au **06 01 96 30 89**



SOTEC
TRAVAUX PUBLICS

Restauration d'Ouvrages d'Art
V.R.D.
Génie Civil
Clôtures
Serrurerie

SOTEC S.A.S.
5-7, rue Claude Henri Gorceix
Z.I. Nord - 87280 LIMOGES
05 55 38 11 44

